

Liège

---Accent nature...

Itinéraires pédestres
à la découverte des espaces verts

6 La réserve naturelle du domaine
universitaire du Sart Tilman



Liège

Service Universit

**Cette publication est réalisée
dans le cadre du Plan Communal
de Développement de la Nature
(P.C.D.N.).**

La Ville de Liège et ses partenaires (associations, écoles, particuliers...) unissent leurs forces pour mettre sur pied des actions destinées à protéger, restaurer et gérer le patrimoine naturel liégeois. Il s'agit de favoriser le maintien ou le développement d'un "maillage vert" le plus dense possible, tout en sensibilisant le grand public aux richesses naturelles de notre environnement immédiat.

Pour plus d'informations sur les activités du PCDN, faites-vous connaître ! 😊

Réseau écologique ? Maillage vert ?

Dans les zones urbanisées et où l'utilisation du sol est intense, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus supprimés, altérés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » : immeubles, routes, espaces minéralisés... Cette dégradation, ce morcellement limitent le potentiel d'échange et de déplacement des plantes et des animaux, condition indispensable à la survie à long terme de leurs populations.

Créer un **réseau écologique** permet d'apporter une réponse à cette menace pour la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'établir ou de rétablir la liaison entre les îlots de nature qui se retrouvent isolés les uns des autres par l'urbanisation. Ces liaisons, dont la trame constitue le **maillage vert**, peuvent prendre de multiples formes : haie vive au bord d'un chemin, mare, alignement d'arbres, talus non fauché, jardin nature admise...

T • \---Accent nature...

Situé à l'extrémité nord de l'Ardenne condrusienne, sur le promontoire qui sépare les vallées de l'Ourthe et de la Meuse, le Sart Tilman est un espace de science, d'enseignement, de culture et de promenade, mais aussi le principal « poumon vert » liégeois.

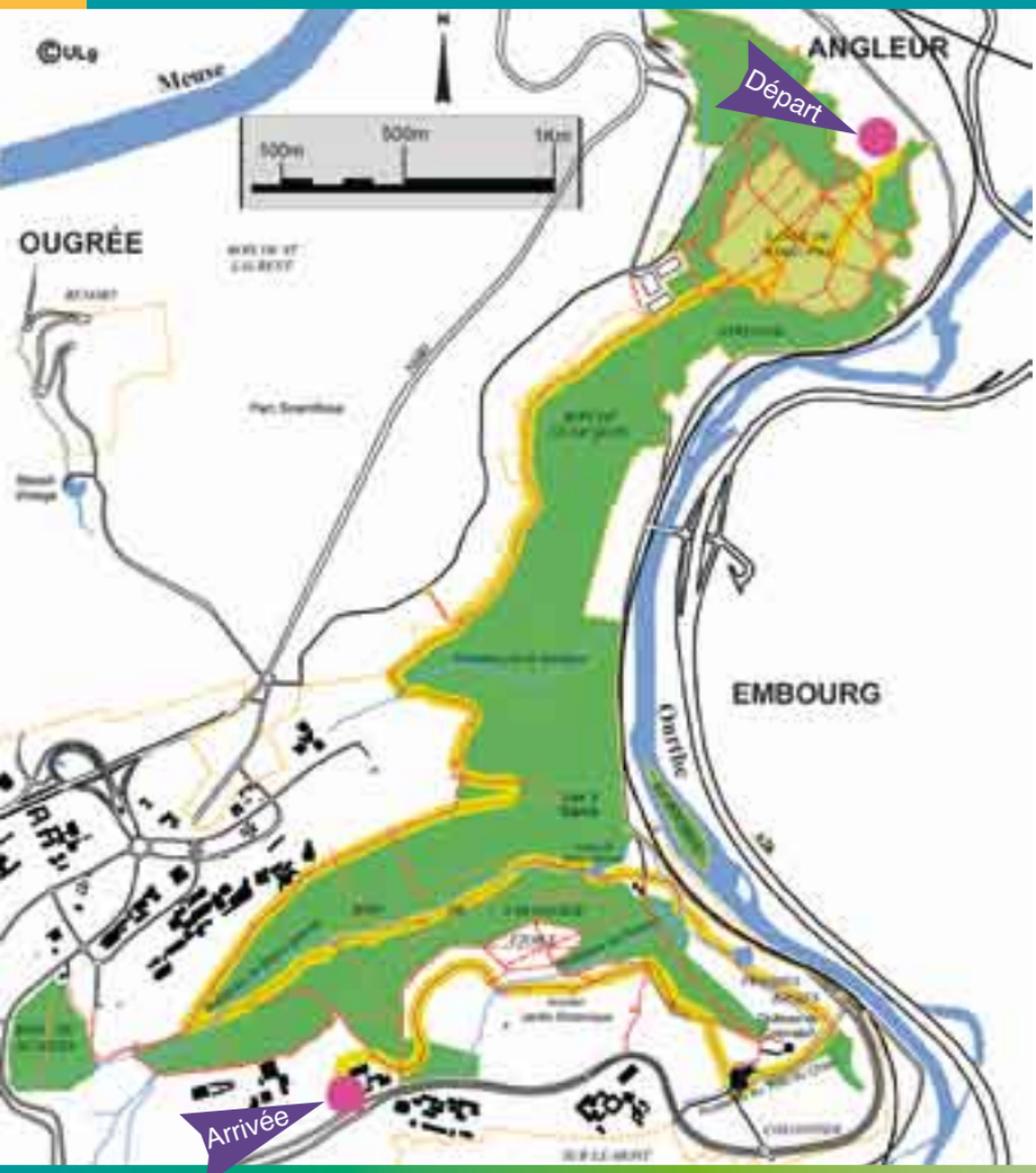
Ainsi, si chaque habitant de Liège dispose en moyenne de 62 m² d'espaces verts en incluant le Sart Tilman, sans lui, cette surface se réduit à 7,4 m²...

Le Sart Tilman, dont 220 hectares sont classés en réserve naturelle, est une pièce maîtresse du réseau écologique liégeois, géré en vue de respecter et de favoriser sa biodiversité. Les milieux les plus variés s'y côtoient : forêt, lande calaminaire, zones herbeuses, affleurements rocheux, ruisseaux, pièces d'eau...

La présence humaine y est discrète et quand elle s'exprime, c'est par des bâtiments de grande qualité architecturale, modernes (campus universitaire) ou anciens (château de Colonster) et par une collection originale d'œuvres artistiques (Musée en Plein Air).

La balade que nous vous proposons fait **environ 12 km**.

Il est possible de l'écourter en la quittant au campus universitaire (environ 5 km), ou au moulin de Colonster (environ 7 km). Dans les deux cas, les transports en commun permettent de rejoindre le point de départ (Angleur) ou le centre-ville > Fréquence des bus 🚌54



Suivons le guide...

D'Angleur au campus universitaire 📖 7

Vallon du Blanc Gravier > Colonster

> Institut de Botanique 📖 29

😊 **En savoir plus ?** 📖 53

Ouvrages recommandés
Carnet d'adresses

Fréquence des bus 📖 54

Le picto 📖
renvoie à un autre
guide de cette
collection

😊 : voir rubrique
"En savoir plus"
page 53



© B. Stassen



D'Angleur au campus universitaire

Cette fois nous partirons de la place Andréa
Jadoulle, ancienne commune d'Angleur.

Cette place est déjà connue des habitués des promenades «Liège accent nature».
Elle se trouve en effet sur l'itinéraire n° 4 - de Fayen-Bois à Angleur - page 41.

Quittons la place par la rue des Coudriers,
en direction de la colline boisée.

Nous voici rue Triolet*.

Empruntons cette rue vers la gauche.



*Pour mémoire, c'est ici que l'itinéraire n° 4, qui emmène le promeneur, à travers bois, vers le parc de Péralta, pénètre dans la réserve naturelle du Sart Tilman, par les quelques marches situées derrière les deux bancs.

Bientôt

l'asphalte fait place aux pavés, puis à la terre battue d'un chemin forestier. Nous allons gravir le versant de la vallée de l'Ourthe en direction de la colline de Streupas et pénétrer dans la réserve naturelle du Sart Tilman.

Avec ses 240 hectares, c'est, depuis sa reconnaissance en 1997, la plus grande réserve naturelle privée agréée de Wallonie.

• **La réserve naturelle** fait partie d'un vaste patrimoine de 760 hectares (dont plus de 400 hectares de « zones vertes ») appartenant à l'Université de Liège.

L'entièreté du domaine universitaire est classée en zone centrale au Plan communal de Développement de la Nature (PCDN), adopté par le Conseil communal en 1998. Rappelons qu'une zone dite « centrale » est une zone de grand intérêt écologique, dans laquelle la conservation et la restauration de la biodiversité sont prioritaires sur toutes les autres fonctions.

La gestion du domaine universitaire du Sart Tilman est suivie par le **Conseil scientifique des Sites et de l'Urbanisme du Sart Tilman**, comprenant notamment des spécialistes en matière de sciences naturelles, un représentant de la Division de la Nature et des Forêts et un représentant de la Ville de Liège •



© B. Stassen

Hêtre cornier

Grimpons le chemin de terre raviné.

Ici, comme d'ailleurs dans la majeure partie du domaine, le sol, constitué de schistes et de grès généralement dépourvus de calcaire, est plutôt acide. Le sous-



© B. Stassen

Vieux charmes

bois se compose de chênes (en haut du versant). Au bas des pentes, dans les zones de colluvions, milieux fertiles et frais, riches en particules fines, on trouvera plutôt de **vieux charmes**, survivants des époques où l'on prélevait abondamment le bois destiné au chauffage et à l'industrie (notamment pour le boisage des galeries de mine). Nous rencontrerons aussi quelques beaux **hêtres corniers** (sujets conservés jadis pour matérialiser les limites cadastrales).

Négligeons le chemin montant à droite, et continuons notre ascension, tout droit.

Le sous-bois, à droite, présente de grandes plages de fougères et de luzules. Les naturalistes chevronnés reconnaîtront la

• **Sart Tilman** : « Sart » fait référence au fait que ce hameau de l'ancienne commune d'Angleur s'est jadis installé aux dépens de la forêt, par *essartage*, c'est-à-dire en brûlant la végétation en vue d'utiliser les cendres comme amendement du sol. « Tilman » serait le nom d'un ancien propriétaire des lieux •

fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), ainsi que la **grande luzule** (*Luzula sylvatica*) que l'on retrouvera souvent en vastes peuplements en sous-bois sur les versants raides.

Une vingtaine de mètres plus loin, à gauche, un sentier mène à une clairière herbeuse.

Pourquoi une telle clairière dans ce milieu boisé ? En raison d'un accident géologique : la **faille eifelienne de Streupas**, qui a permis



© B. Stassen

Feuilles et fruits de charme



© B. Stassen

Fougère des montagnes



© R. Tercafs

Grande luzule



© B. Stassen

Faille eifelienne

des intrusions de minerais de zinc et de plomb. Ce (petit) gisement a été exploité au début du 19^e siècle et est peut-être à l'origine du choix d'Angleur pour l'implantation de l'usine de la Vieille Montagne en 1837 (☞ p.31 à 33). Jusqu'il y a peu, là où affleure le gisement, le sol, fortement intoxiqué par le plomb et le zinc, était hostile à toute végétation, à l'exception de quelques plantes adaptées à ces conditions, les plantes *calaminaires* (de "calamines", mélanges de carbonates et de silicates de zinc). Au fil du temps et de la formation d'humus, ces plantes deviennent ici de moins en moins fréquentes, car elles sont supplantées par le **fromental** (*Arrhenatherum elatius*), haute graminée à feuillage dense, qui s'est développée à partir des zones déprimées, moins riches en

métaux lourds et à sol plus frais. Mais patience : un peu plus loin, dans la lande de Streupas, nous trouverons davantage de plantes calaminaires.

Retournons sur le chemin et reprenons notre ascension.

Un peu plus haut, voici une nouvelle ouverture vers la gauche, à hauteur des restes d'un vieux banc.

Nous sommes ici quasiment à la verticale de l'ancienne galerie d'accès à la mine de la Diguette, dont l'entrée discrète, protégée par une grille, est encore visible à partir de la route Angleur-Tilff (au fond du coin de jeux). La mine de la Diguette exploitait les gisements situés ici : blende surtout (minerai de zinc), mais aussi galène (minerai de plomb) et pyrite, qui servait à la fabrication d'acide sulfurique et de sulfates.

Reprenons notre ascension.

Quelques pas plus loin, à gauche, des **souilles**, cercles d'eau boueuse régulièrement fréquentés par les sangliers. Ceux-ci viennent s'y vautrer, à la fois pour réguler



Fromental

La flore
calaminaire, en
forte régression dans
notre pays,
se divise en deux
groupes...

+ les **métallophytes**,
qui ne peuvent pousser **que**
sur des sols intoxiqués par les
métaux : par exemple,
la **pensée calaminaire** (*Viola*
calaminaria), ou le **tabouret**
calaminaire (*Thlaspi*
caerulescens subsp.
calaminare) (M4 Île aux
Corsaires p.32,33)

Pensée calaminaire



© B. Stassen

Tabouret calaminaire



© J.M. Michalowski

+ et les
pseudométallophytes,
adaptées aux sols riches en
métaux lourds, mais que l'on
trouve aussi sur des sols non
contaminés. On peut citer par
exemple une graminée, l'**agrostis**
commun (*Agrostis capillaris*), la
campanule à feuilles rondes
(*Campanula rotundifolia*), ou
encore l'**oseille sauvage**
(*Rumex acetosa*).

Agrostis commun



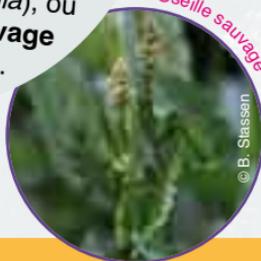
© J.M. Michalowski

Campanule à feuilles rondes



© B. Stassen

Oseille sauvage



© B. Stassen

leur température interne et pour se débarrasser de leurs parasites, en allant ensuite se frotter contre l'un des nombreux « **arbres à sangliers** » du domaine.

- Après une vingtaine d'années d'absence, **le sanglier** est redevenu progressivement très (trop) abondant. Le Conseil scientifique des Sites du Sart Tilman et les services techniques de l'Université ont malheureusement dû se résoudre à limiter sa prolifération. En dérogation au statut de réserve naturelle et à la réglementation sur l'exercice de la chasse, sa destruction – strictement réglementée – est aujourd'hui autorisée •

Une trentaine de mètres encore.

À hauteur d'un gros hêtre situé à gauche du chemin, remarquons, à droite, que la végétation change d'aspect : c'est que nous abordons



© B. Staassen

"Arbres à sangliers"

les premiers affleurements de calcaire dolomitique (ou chaux magnésienne, un carbonate double de calcium et de magnésium). Cela nous vaut de pouvoir observer d'**impressionnants rochers** à l'aspect déchiqueté (roches ruiniformes), quelques **dolines**



© R. Tercats

Sanglier



© B. Staassen

Souille



© B. Staassen

Roches ruiniformes



Doline



(dépressions dues à des phénomènes de dissolution des calcaires), ainsi qu'un bel exemple de hêtraie des sols calcaires, groupement forestier rare dans la région. En sous-bois, poussent des plantes appréciant ce genre de sols : la **mercuriale vivace** (*Mercurialis perennis*), le **sceau de Salomon commun** (*Polygonatum multiflorum*), le **gouet tacheté** (*Arum maculatum*), ou encore, çà et là, la **campanule gantelée** (*Campanula trachelium*). Les hêtres sont accompagnés de charmes (*Carpinus betulus*), ainsi que de nos trois espèces d'érables indigènes : l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), plane (*Acer platanoides*) et champêtre (*Acer campestre*) (☞ p.36 reconnaître les érables).

Poursuivons la montée.



Mercuriale vivace

Sceau de Salomon
commun

Gouet tacheté

Campanule
gantelée

Plus loin, à gauche, se déroule un tapis de **petite pervenche** (*Vinca minor*).

Plus haut encore, apparaît la **fougère-aigle** (*Pteridium aquilinum*). Elle nous indique que nous avons quitté l'îlot de sol calcaire pour retrouver le sol acide qui caractérise l'ensemble du domaine. Enfin, une cépée de huit bouleaux annonce la fin du sous-bois et l'arrivée dans la **lande à callune** (*Calluna vulgaris*), ou bruyère commune. Nous abordons la lande de Streupas.

La **lande de Streupas** occupe 20 ha au nord de la réserve. En raison du tout-puissant processus naturel de retour à la forêt (☞ p.14), la lande à callune tend à se reboiser. Pour ne pas perdre la grande richesse



Petite pervenche

biologique de ce milieu particulier, depuis 1989, l'Université a mis en place des mesures de conservation. Ainsi, le **déboisement** permet de maintenir le milieu ouvert. L'**étrépage** (raclage de la végétation herbacée et de la couche superficielle du sol) favorise la germination du stock de graines de callune et de plantes métallophytes dormant dans le sol. Les fauchages répétés épuisent progressivement les souches d'arbres et d'arbustes pionniers, tout en freinant le développement de l'envahissante **molinie** (*Molinia caerulea*) et du **genêt à balais** (*Cytisus scoparius*). A noter que la présence



Fougère aigle



Lande à callune



Déboisement

La lande de Streupas

© B. Stassen



Molinie



© C. Close

© M. Verpoorten

Bruyère ou callune



© B. Stassen

© J. Fougère

Genêt à balais

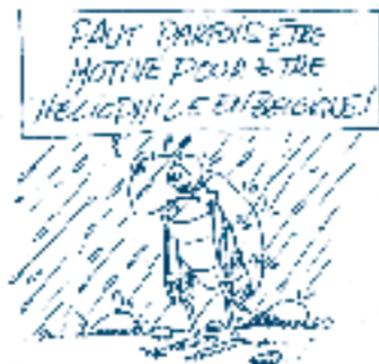


Tarier pâtre

• **La lande de Streupas** trouve son origine dans les pratiques agropastorales anciennes (déboisement, feu ...) ainsi que, très probablement, dans les retombées atmosphériques issues des rejets industriels de l'usine de la Vieille Montagne à Angleur (pollution par le zinc et autres métaux lourds). Ça et là dans la lande, on retrouve la flore calaminaire. Par son écologie très spécialisée (sites contenant des métaux lourds, ou contaminés par ceux-ci), cette flore a justifié l'inscription de la lande de Streupas dans le réseau d'importance européenne Natura 2000, visant à préserver certaines espèces menacées, ainsi que les milieux qui les abritent •

du genêt est un signe avant-coureur du reboisement du site.

Ces interventions, soutenues par des subsides régionaux annuels, favorisent l'accroissement d'une entomofaune (insectes) riche en espèces thermophiles (aimant la chaleur) et héliophiles (recherchant l'exposition au soleil).



© C. Cluse

À la fin du sentier que nous venons de gravir, prenons le chemin qui monte à droite.

En haut de celui-ci (sortie du bois), empruntons le large chemin qui monte en oblique vers la gauche.

Durant l'ascension, nous aurons un beau point de vue sur les bandes d'étrépage.



© P. Tereafs

Bandes d'étrépage

Nous aurons peut-être la chance d'apercevoir le **Tarier pâtre** (anciennement Traquet pâtre), espèce peu commune en Moyenne Belgique, protégée, nicheuse en ces lieux. Le Tarier pâtre, insectivore, trouve dans ce paysage ouvert un terrain de chasse à son goût. Il niche au sol. Malheureusement, les nichées peuvent être détruites notamment par les chiens. Nos fidèles compagnons, quoique interdits, sont tolérés dans le domaine. La moindre des choses, pour protéger la faune sauvage, est qu'ils soient tenus en laisse !

Une autre espèce typique des milieux ouverts est présente ici : l'**Alouette lulu**, protégée elle aussi (☞ p.14).

Peu avant d'arriver au sommet de ce chemin, nous trouvons, à droite, un petit bosquet de chênes.

Sur certaines feuilles, on peut observer de petites boules rouges ou jaunâtres, d'environ un centimètre de diamètre. Ce sont des **gales**, œuvres d'un cynips, petit insecte hyménoptère (comme l'abeille ou la guêpe). Au printemps, la femelle pond dans la feuille un œuf minuscule. Le végétal réagit en formant une petite sphère. À l'intérieur, l'œuf de l'insecte se transforme en larve qui dévore petit à petit son abri, avant de s'échapper par un trou minuscule. Une fois desséchées, les vieilles gales



© R. Dumoulin

Alouette lulu



© B. Stassen

Gale du chêne

peuvent encore servir de gîte à des animaux de petite taille. Les gales sont riches en tanins. On les utilisait jadis pour fabriquer de l'encre d'excellente qualité.

Reprenons notre ascension en suivant le large chemin qui monte vers la gauche.

D'ici, la vue s'étend jusqu'en Ardenne. On distingue facilement la vallée de la Vesdre, dominée par la basilique de Chèvremont, les maisons blanches du hameau de Mehagne et la tache vert clair de la lande d'Embourg. Le reboisement a été davantage freiné dans cette lande car, située sous les vents dominants par rapport aux anciennes usines de la Vieille Montagne, elle a subi, jusqu'en 1966, une pollution plus importante qu'à Streupas.

Reprenons notre progression.

Bientôt, un panneau informatif (n° 2) intitulé « La restauration de la lande à bruyère » nous fournit tous les détails sur les techniques d'étrépage. Ce panneau fait partie d'une série de sept, répartis tout

au long des chemins parcourant le site. Les explications se retrouvent dans une brochure (gratuite) intitulée « Lande de Streupas », publiée en 2005 dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature, par l'Université et l'asbl « Les Amis du Domaine du Sart Tilman » ▶ ☺.

• Née en 1987 à l'initiative de l'Université, l'asbl « **Les Amis du Domaine du Sart Tilman** » a pour mission d'assurer l'aménagement, la gestion et l'entretien des équipements d'accueil du public. Elle a aussi en charge la gestion des zones forestières et « naturelles » du domaine, en concertation avec le Conseil scientifique des Sites. L'asbl rassemble, outre l'Université, des représentants des villes et communes de Liège, Esneux et Chaudfontaine, et de plusieurs acteurs du site, tels que par exemple le Centre hospitalier universitaire et le Musée en Plein Air.

Plus loin, un autre panneau didactique (n° 1) nous expliquera les origines de la lande.





© B. Stassen

Après une cinquantaine de mètres, à gauche, s'ouvre à angle aigu un chemin secondaire qui monte légèrement, en se faufilant entre bouleaux, genêts et myrtilles.

Vérifions que nous sommes sur le bon chemin en repérant les traits rouge et blanc du GR 57 sur une cépée de bouleaux, 20 m après la bifurcation.

Au cœur de l'été, nous aurons peut-être le bonheur de voir voler, attiré par l'abondance de la **carotte sauvage** (*Daucus carota*), le plus spectaculaire de nos papillons indigènes, le **machaon**. Ce genre de biotope, chaud et ensoleillé, attire aussi une foule d'insectes - dont de très nombreux orthoptères



© C. Clava



© B. Stassen



Carotte sauvage

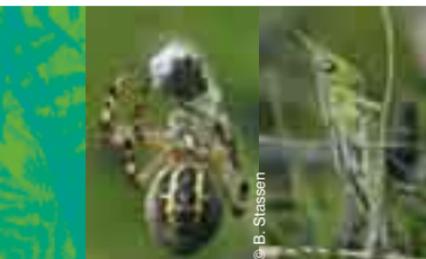
Machaon

(sauterelles, **criquets** ❧❧❧ p.16) - et d'araignées, telle l'**argiope fasciée**. Cette jolie araignée, originellement méridionale, est en expansion dans toute l'Europe tempérée depuis les années trente. Le manteau protecteur de la femelle, richement coloré, est un signal *aposématique* (d'avertissement) : il prévient le prédateur éventuel que la proie qu'il convoite n'est pas comestible. Typique de l'argiope, la toile circulaire est renforcée par un tracé central plus dense, le *stabilimentum*. Beaucoup plus petit que la femelle, le mâle est promis à un sort peu enviable : il mourra « foudroyé » durant l'accouplement, avant d'être dévoré par la femelle !

Dirigeons-nous, tout droit, vers un couple de bouleaux dont l'un porte une balise du GR.



A leur côté, la **bourdaine** (*Rhamnus frangula*), un de nos arbustes indigènes, porte en été de jolies baies rouges, qui deviendront noires à maturité. Elles sont consommées par les oiseaux, particulièrement par les Grives (musciciennes et litornes), ou encore par la **Fauvette à tête noire**. Les mammifères (**chevreuil, muscardin, mulot** ...) s'y intéressent également. Qu'en est-il pour les humains ? Les fruits et l'écorce donnent des teintures pour le coton et la laine. L'écorce est médicinale (utilisée comme laxatif, après au moins un an de séchage). Attention ! Les fruits sont toxiques !



Argiope fasciée



Bourdaine

Fauvette à tête noire



Tournons-nous vers la gauche pour découvrir le panorama sur la vallée de l'Ourthe :

le déversoir de Streupas et l'étranglement de la vallée à l'origine de cette appellation (en wallon, « streût » signifie étroit). Entre l'Ourthe et le chemin de fer, un tronçon-vestige de l'ancien canal de l'Ourthe (M3 p.20 et M4 p.30 ss). L'échangeur autoroutier en forme de H (bien plus économe en espace que ceux en forme de trèfle). On peut facilement suivre des yeux le tracé de l'autoroute des Ardennes. Vers la gauche, la grande bâtisse grise à flanc de colline, c'est le collège du Sartay

(Embourg). Au loin, devant nous, le parc du château de Colonster se devine à ses hêtres pourpres.

Après cette halte « panoramique », poursuivons notre progression, puis prenons le chemin de gauche en suivant, sur un bouleau à ± 20 m, les balises GR et Compostelle (nous sommes sur l'une des branches des Chemins de saint Jacques de Compostelle ; celle-ci emmène les pèlerins vers la France, en passant par Aywaille, Harzé, Bastogne et Arlon).



Balise du Chemin de Compostelle

Descendons l'étroit sentier qui se faufile entre les sous-bois pour rejoindre un chemin empierré que nous emprunterons vers la gauche.



Chevreuils



Muscardin

**Descendons (les terrains de sport sont à notre droite).
Poursuivons ensuite tout droit en suivant toujours le GR.**

Ce chemin porte le nom de « corniche Saint-Jacques » (ancienne propriété de l'abbaye du même nom). Son tracé est parallèle à la rue de la Belle Jardinière (et à la route du Condroz).

Dans la haute futaie que nous traversons, chênes et charmes dominent. Le taillis sous futaie se compose principalement de

noisetier et de **viorne obier** (*Viburnum opulus*). Chemin faisant, remarquons la présence fréquente de **bois mort**.

- Les parties boisées, représentant plus de 90 % de la réserve naturelle, sont laissées depuis une quarantaine d'années à leur évolution spontanée (statut de réserve naturelle intégrale). Cette non-intervention explique l'abondance de **bois mort**, dont l'intérêt est par ailleurs de plus en plus pris en compte dans la gestion des forêts. En outre, on dispose ainsi d'un laboratoire vivant d'observation des phénomènes naturels, d'une superficie non négligeable à l'échelle de notre pays. Le bois mort est colonisé par des champignons *lignivores* (consommateurs de bois) ; il héberge et nourrit des insectes, qui à leur tour attirent les oiseaux spécialisés (dont les pics) •

**Nous voici bientôt en contrebas des
maisons de la rue Belle-Jardinière.
Un peu plus loin,
la couronne d'arbres s'ouvre.**



Corniche Saint-Jacques



Viorne obier

En lisière, pousse notamment une charmante plante indigène, l'**angélique sauvage** (*Angelica sylvestris*). Elle est mellifère, comme sa proche parente l'angélique vraie (*Angelica archangelica*). Mais cette dernière, dont on fait des confiseries (tiges confites), des liqueurs ou des préparations médicinales (elle entre notamment dans la composition de l'«eau de mélisse des Carmes »), ne fait pas partie de notre flore spontanée. On la



trouve à l'état sauvage dans les pays scandinaves.

Au carrefour, descendons à gauche, en suivant les balises GR et Compostelle. Le chemin traverse une jeune hêtraie ; bientôt, à droite, derrière la lisière, on entrevoit une pâture ensoleillée.

Au croisement suivant (panneau d'information ULg), suivons le GR qui descend à gauche, bordé par un alignement de charmes, typique d'une ancienne limite.

Franchissons le pont sur le ruisseau de la Sordeye, un affluent de l'Ourthe.

La Sordeye est l'un des huit ruisseaux qui coulent au Sart Tilman (le territoire de Liège en compte quinze).

• La **gestion des lisières** fait l'objet d'une attention particulière, en raison de leur impact favorable sur la biodiversité. Dans la frange de végétation qui pousse entre la forêt et un espace plus ouvert (chemin, coupe-feu...), on retrouve non seulement des espèces liées à chacun des deux milieux contigus, mais aussi de nouvelles, spécifiquement adaptées à la lisière •



Angélique sauvage



Alignement de charmes

Nous cheminons ensuite entre, à droite, une pâture et, à gauche, d'impénétrables ronciers.

Juste après la fin de la prairie, le chemin se sépare en deux. Suivons la branche de gauche (GR), jusqu'à un nouveau petit carrefour de chemins : prenons à gauche, en suivant toujours les balises GR et Compostelle.

Quelques mètres plus loin, nouveau carrefour, précédé d'un vieux tronc de bouleau mort, ainsi que des balises GR et « Bornes historiques du Domaine du Sart Tilman ».

Les amateurs d'Histoire pourront sur simple demande se procurer la brochure « **Circuit des bornes historiques au Sart Tilman** », décrivant un itinéraire jalonné par une quinzaine de bornes historiques et retraçant l'histoire, depuis le Moyen Age, du territoire de l'actuel domaine du Sart Tilman ▶ 😊.

Prenons à gauche (suivre le GR) et traversons le bois de bouleaux, au sol couvert de fougère-aigle. La rumeur de la circulation automobile dans la vallée de l'Ourthe se fait de plus en plus insistante.



© C. Cloese

Attention : au prochain croisement, prenons à droite, pour continuer à suivre le GR.

Voici une belle **cépée de hêtres** et, à gauche, une ravissante **scène de bois mort** colonisé par les champignons et les mousses. Quelques pas plus loin, un gros hêtre au fût bien rectiligne se détache sur fond



Ronciers



Cépée de hêtres



© B. Stassen

de houssière (bosquet de **houx** ; on dit aussi « houssaie »).

Au croisement suivant
(repères : panneau d'information ULg
et une petite borne en pierre),
descendons tout droit.
À gauche, une jeune hêtraie.

Sur le bas-côté, à droite, pousse
une de nos plantes mellifères,



© B. Stassen

Houx

la **menthe des champs** (*Mentha
arvensis*). Nous la reconnâtrons
aisément à son parfum !

**Voici encore un panneau
d'information ULg.**



© B. Stassen

À droite, une autre jolie mellifère,
la **succise des prés** (*Succisa pratensis*)
offre, l'été, ses élégants
capitules bleu-violet. Le langage
populaire la désignait autrefois



© B. Stassen

Scène de bois mort



Succise des prés



© J.M. Michalowski

Menthe
des champs

sous le nom de « mors du diable ». Sa courte racine noire, cylindrique, se termine brusquement, comme si elle avait subi une morsure. La légende attribuait celle-ci au diable, jaloux des pouvoirs de guérison de la plante : la succise a en effet longtemps servi en médecine populaire, contre les inflammations et les maux de gorge.

À la sortie du bois, nous découvrons « *Imago* », œuvre en acier d'Emile Desmet, installée en 2007. Cette sculpture fait partie des collections du Musée en Plein Air du Sart Tilman.

• Inauguré en 1977, le **Musée en Plein Air** propose plus d'une centaine d'œuvres d'artistes contemporains de Belgique francophone. Celles-ci sont réparties sur près de 700 hectares, dans un souci constant d'intégration des arts plastiques à l'environnement naturel et architectural. Le Musée a édité en 2007 un dépliant détaillant l'implantation des œuvres dans le domaine ▶ 😊.

"Imago" d'Emile Desmet



Nous nous trouvons à l'arrière des bâtiments universitaires (Institut de Psychologie et Sciences de l'Éducation, et Faculté de Droit, Économie et Sciences sociales) et en contrebas de la place du Rectorat.

L'installation de l'Université au Sart Tilman a été précédée d'études pluridisciplinaires très fouillées, coordonnées par l'architecte Claude Strebelle. Cohérence, intégration harmonieuse dans le paysage, attention constante à la préservation de la nature en furent les lignes directrices.





"Le Taureau" de Francis André

Si l'on veut arrêter la balade ici, monter à droite vers la place du Rectorat (esplanade pavée), puis remonter celle-ci vers la gauche.

Les arrêts des bus 25 (Boncelles-Ougrée-Liège) et 48 (Guillemins-Opéra) se trouvent à environ 300 m > Fréquence des bus 54

Pour les rejoindre, prendre comme point de repère « **Le Taureau** », œuvre monumentale en bois de

Francis André (1984), inspirée d'une maquette réalisée pour un ballet de Maurice Béjart au Théâtre Royal de la Monnaie.

Ensuite, prendre le chemin qui s'ouvre vers la droite, puis franchir le tracé onduleux de l'œuvre de Tapta, « Transit » (1992). Chemin faisant, on aura pu admirer plusieurs autres œuvres des collections du Musée en Plein Air.



© B. Stassen

*Vallon du Blanc Gravier >
Colonster > Institut de Botanique*

Si nous choisissons de poursuivre la balade,
continuons tout droit,
jusqu'à la sculpture de Francis André,
« Le grand aigle des conquêtes animé
par un moteur à merde » (1971)...

Ce petit clin d'œil fait allusion au fait que les ailes de
cet impressionnant totem ont été conçues pour être actionnées
par un levier latéral qui puise sa force dans le flux du réseau d'égouts ...



Prenons

le “sentier” qui descend dans le bois, à gauche, en face de la sculpture.

Après quelques pas, on distingue la rumeur du ruisseau du Blanc Gravier, qui coule en contrebas à droite. Cette vallée fortement encaissée, avec sa forme en V typique des vallées de l’Ardenne aux roches très dures, a un petit air de Ninglinspo !

Le ruisseau du Blanc Gravier dévale du plateau du Sart Tilman vers la vallée de l’Ourthe. La bonne qualité de ses eaux se vérifie par la présence de **larves d’éphémères** et de **perles** (insectes aquatiques exigeants qui servent de bio-indicateurs). La qualité des eaux est préservée grâce au fait que les eaux usées des bâtiments universitaires sont collectées séparément. Depuis 1996, le collecteur amène ces eaux usées à la station d’épuration d’Embourg. Tout comme le ruisseau de la Sordeye que nous avons franchi tout à l’heure, le ruisseau du Blanc Gravier héberge la plupart des espèces aquatiques caractéristiques des



© B. Slassens

• La conjonction du ruisseau et de la forêt feuillue forme un habitat idéal pour la **salamandre tachetée**, protégée, comme l’ensemble des amphibiens (batraciens) de la Région wallonne, depuis 1983. Bien que nocturne, on peut en rencontrer au milieu du printemps, quand les femelles, vivipares, mettent leurs jeunes au monde sur les rives. On peut aussi en apercevoir en automne : ce sont alors des jeunes qui quittent le milieu aquatique pour vivre leur vie terrestre, ou des mâles adultes en quête de femelles...•



© P. Tercafs

Salamandre tachetée



© B. Stassen



Larve d'éphémère

© J. Bours

Larve de perle

rivières à cours rapide de Haute-Belgique. Cette diversité biologique s'explique par le fait que ces ruisseaux s'écoulent sur toutes sortes de fonds (cailloux, roches, graviers, sable, vase) et traversent des milieux variés.

Franchissons la passerelle en bois, puis prenons à gauche, pour suivre le cours du ruisseau qui coule en contrebas à gauche.

Le chemin s'écarte du lit du ruisseau, mais on l'entend toujours.

A un carrefour de sentiers (repère : l'allée asphaltée est à deux pas), descendons celui de gauche.

Au carrefour aux grands hêtres, continuons à descendre à gauche, pour rejoindre le lit du ruisseau.

Nous croisons le puits d'un ancien captage dont les eaux étaient jadis canalisées vers Angleur, ainsi que les vestiges d'un ancien limni-

graphe (appareil de mesure permettant de suivre les variations du niveau du cours d'eau). Cet appareil, dont le support est constitué de berges bétonnées sur un socle, fut mis en place lors des études pluridisciplinaires très fouillées réalisées dans les années septante, en vue de l'établissement du plan directeur dit « des 2.000 hectares », guide pour l'installation de l'Université dans le site naturel du Sart Tilman et pour la gestion des zones vertes.

Plus loin, un petit chemin à droite : négligeons-le et continuons sur celui qui longe le ruisseau. Nouveau petit carrefour : tout droit.

Franchissons le passage à gué et continuons à descendre (le ruisseau coule maintenant à notre droite).

Nous arrivons en vue de l'**étang du Blanc Gravier**.



Les grands hêtres



Étang du Blanc Gravier

© B. Stassen



Demoiselles

© B. Stassen



Libellule



L'étang du Blanc Gravier

© B. Stassen



Grenouille rousse

© B. Stassen



Exuvie de libellule

© B. Stassen



Lysimaque commune

© B. Stassen



Scutellaire toke



© B. Stassen

**Retraversons le ruisseau
pour contourner l'étang par la droite.**

Celui-ci, alimenté en permanence par le ruisseau du Blanc Gravier, fut jadis aménagé en dérivation pour alimenter le bief de l'ancien moulin de Colonster.

**Un sentier s'ouvre à gauche
le long de la berge.**

Un banc rustique nous accueille sous de hauts peupliers (*Populus x canadensis* – syn. *Populus x euramericana* 'Robusta'). Très plantée en populiculture jusque dans les années 80, cette variété est aujourd'hui abandonnée au profit de nouvelles sélections plus productives et moins sujettes aux maladies.

Quelques pas plus loin, fleurissent en été deux plantes caractéristiques du bord des eaux : la **scutellaire toque** (*Scutellaria galericulata*) et la **lysimaque commune** (*Lysimachia vulgaris*). En été toujours, on déniché facilement, dans la végétation de l'étang, des **exuvies de libellules** (partie dure qui entourait la larve aquatique



© B. Stassen

pendant la métamorphose). Plusieurs espèces d'odonates (**libellules** et **demoiselles**), de diverses couleurs (bleu, vert, rouge, noir...), volent régulièrement dans ces parages. Pour distinguer une « demoiselle » d'une « libellule », il faut les observer au repos. Les ailes des demoiselles se placent « en toit », au-dessus du corps, tandis que les ailes des libellules se positionnent « à plat ». Dans le cadre du PCDN, un partenariat avec l'asbl "Les Amis du Domaine du Sart Tilman" a permis la réalisation de l'inventaire et du suivi des peuplements d'odonates.

Au printemps, on peut facilement observer les accouplements, puis les pontes de la **grenouille rousse**, le batracien le plus commun au Sart Tilman. L'étang abrite aussi des tritons, dont le **triton palmé**, la



© R. Fercals

plus petite des quatre espèces de tritons présentes en Belgique.

Revenons sur nos pas pour rejoindre le chemin que nous avons quitté pour venir observer la berge de l'étang.

Descendons vers le moulin de Colonster.

- **Le moulin de Colonster** a été remanié à plusieurs reprises. La façade, reconstruite en 1937, s'orne d'une potale portant le millésime 1773. On peut aussi y voir une dalle armoriée de la famille Van Zuylen, propriétaire du domaine de Colonster de 1920 jusqu'à son rachat par l'Université en 1963. Jusqu'en 2002, cette ancienne ferme fut occupée par le dernier garde forestier du domaine. Actuellement, elle abrite le Conseil pour l'Innovation et le Développement de l'Entreprise, né du regroupement, en 2005, de structures de l'Université et de Meusinvest •



© C. Close



© B. Stassen

Moulin de Colonster

Pénétrons dans le petit parking pour rejoindre une sente qui s'ouvre au fond de celui-ci et s'enfonce dans les prairies, en direction de la grand-route et de la voie de chemin de fer.

Bientôt, à gauche, voici la **mare** aménagée au début des années 80, sur le modèle des mares pastorales, telles que celles que les paysans creusaient jadis pour abreuver leurs troupeaux.

• Cette **zone de prairies basses et de pièces d'eau**, alimentées par le ruisseau du Parson, est très riche en tritons (triton alpestre et triton palmé, un peu de triton ponctué). On aperçoit, sur la rive opposée de l'Ourthe, le site classé du rocher du Bout du Monde. On retrouve (caché par un lambeau forestier) le prolongement de cet affleurement calcaire en contrebas du château de Colonster. C'est l'un des rares affleurements calcaires du domaine •

Au fond de la prairie, à droite, le versant boisé abrite, depuis 1963, une importante **colonie de hérons**



© L. Gilson

cendrés (p.11). A l'époque, c'était une curiosité. Mais depuis leur protection intégrale, les effectifs de hérons cendrés se sont bien étoffés en Belgique et dans les pays voisins, et cette héronnière s'est rapidement développée. Aujourd'hui, on estime à plus de



© B. Stassen
© L. Gilson



Héron cendré



© B. Stassen

Tilleul près de la glacière

200 le nombre de hérons qui se dispersent à partir de Colonster, à la fin de chaque saison de reproduction. Celle-ci a lieu de février à juillet.

Montons à droite, pour rejoindre le château de Colonster par la drève des Chênes, en longeant le discret ruisseau du Trou du Chien.

Plus haut, nous pourrons admirer des **hêtres** imposants et un **tilleul** majestueux, avant de découvrir, à droite, l'entrée de l'ancienne glacière du château et son massif de **genévriers communs** (*Juniperus communis*).

Une pelouse, entourée de haies basses de hêtre, annonce l'arrivée au **parking paysager** du château de Colonster. Cette réalisation, tout en courbes harmonieuses, est



© B. Stassen

un exemple très réussi d'imbrication du végétal et du minéral.

Nous trouvons ici l'un des **vergers** qui ont été restaurés dans le cadre du PCDN, en partenariat avec l'asbl « Les Amis du Domaine du Sart Tilman ».



© C. Close

Genévrier commun



© B. Stassen

Parking paysager

• **Les vergers** hautes-tiges jouent un rôle important dans le réseau écologique. Ils figurent au PCDN parmi les zones de liaison (corridors de dispersion pour la faune et la flore sauvages). L'Université met en œuvre une stratégie de conservation et de replantation de variétés locales, notamment celles sélectionnées par le Centre de Recherches agronomiques de Gembloux. Plus résistantes aux maladies et mieux adaptées au climat et au sol d'origine, les variétés locales permettent de réduire les soins culturaux et de supprimer presque totalement le recours aux pesticides. Ce verger-ci fait partie d'un réseau de vergers conservatoires destinés à tester, dans des situations variées, des variétés qui ne sont pas encore commercialisées •

Arrivés sur un chemin pavé de grès, prenons à droite pour rejoindre l'entrée du château.

Longtemps réservé aux seules activités universitaires, le **château** accueille désormais réunions, colloques et réceptions. L'accès au château est privé (barrière). Nous n'irons donc pas plus loin, mais avant de reprendre notre progression, prenons le temps de nous approcher, à droite de l'entrée, d'un petit feuillu assez rarement planté



© B. Stassen

dans les parcs : le **hêtre austral** (*Nothofagus antarctica*). Cet arbuste, ou arbrisseau aux petites feuilles à limbe asymétrique, est originaire de la partie méridionale de l'Amérique du Sud. Il revêt en automne un aspect bigarré déclinant les tons de vert, rouge, orangé et brun roux.



© B. Stassen



© C. Close



© B. Stassen

Château de Colonster

Hêtre austral

Le château de Colonster et ses alentours font, bien sûr, partie du patrimoine classé. Le noyau primitif du château remonte probablement au 14^e siècle. La bâtisse a été profondément remaniée du 16^e au 18^e siècle. En 1966, soit trois ans après son acquisition par l'Université, le château a été partiellement détruit par un violent incendie et aussitôt restauré. Bien qu'audacieusement restructuré pour l'adapter aux besoins actuels, il a conservé, grâce au savoir-faire des architectes, son caractère majestueux et sa silhouette familière dans le paysage.

Poursuivons notre promenade en tournant le dos à l'entrée du château. La grille que nous voyons à droite est celle de l'ancien potager et de l'ancien verger. Prenons ensuite à la droite du panneau didactique « Restauration de la drève des érables à Colonster ».



Lors de l'aménagement du parc à la mode anglaise, il y a de cela quelque 150 ans, on organisa l'accès au château par cinq grandes allées : la drève des tilleuls (*Tilia tomentosa* greffés sur *Tilia platyphyllos*), la **drève des platanes** à feuilles d'érable (*Platanus hispanica*), la drève des érables de



Drève des platanes à feuilles d'érable



© B. Slasson

Virginie (*Acer saccharinum*), la drève des chênes rouges d'Amérique (*Quercus rubra*) - par laquelle nous sommes montés tout à l'heure - et celle des **érables sycomores et planes** (*Acer pseudoplatanus* et *Acer platanoides*). Cette dernière est aujourd'hui la voie carrossable par laquelle on accède au parking du château.

Quelques pas plus loin, engageons-nous dans la vaste pelouse qui s'ouvre à notre droite.

Elle est agrémentée d'arbres magnifiques, parmi lesquels on distingue, à gauche, un chêne majestueux : c'est un *Quercus x rosacea*, hybride naturel entre deux de nos chênes indigènes, le chêne pédonculé et le chêne sessile. Au centre, un chêne d'Amérique (*Quercus rubra*) et, au fond, une essence peu courante,



© B. Slasson

Quercus x rosacea



Pterocaryer
du Caucase

© B. Stassen

appartenant à un genre proche de celui du noyer : un **Pterocaryer du**

Caucase (*Pterocarya fraxinifolia*). Son nom latin est facile à « décoder » : il vient du grec *pteron*, aile et *karyon*, noix, allusion à la forme de ses fruits, mûrs à l'automne, en forme de pois entourés d'une large aile semi-circulaire. Plus à droite, un cercle de jeunes **hêtres pourpres** : ils ont été plantés en remplacement d'un cercle de sujets

Cercle de jeunes hêtres pourpres



© B. Stassen

abattus pour des raisons sécuritaires en 2002 (une attaque par un champignon les avait rendus très fragiles).

Plus près du château, à quelques mètres du chemin venant du moulin (ancien accès principal au château) se dresse un **cèdre bleu de l'Atlas** (*Cedrus atlantica* 'Glauca').



© B. Stassen

Cèdre bleu de l'Atlas

• **L'avifaune du parc** est très variée, grâce à la conjonction de milieux différents : vieilles futaies mélangées, prairies, proximité de la vallée de l'Ourthe. Nichent ici, entre autres, l'**Épervier d'Europe**, l'**Effraie des clochers**, le **Pigeon colombine**, le **Pic noir**, le Pic vert, ou encore le Pic épeichette •



© L. Gilson



Épervier d'Europe

© J. Fouarge



Effraie des clochers

© EE



Pigeon colombine

© B. Straußen
© J. Fouarge

Pic noir



Dirigeons-nous vers la droite et empruntons l'allée qui s'ouvre au pied de la tourelle des dépendances du château.

Poursuivons par la drève des tilleuls, jusqu'à une trouée à droite.

Admirons au passage « *L'Ange vert* », céramique de Freddy Wybaux (1967).



Drève des tilleuls

Dans la pelouse, dirigeons-nous vers la gauche (cercle de jeunes hêtres) et rejoignons le chemin que nous avons quitté tout à l'heure pour aller admirer les arbres.

Reprenons notre progression en jetant un coup d'œil à gauche, vers la prairie. Le groupe de cinq séquoias géants (*Sequoiadendron*



"L'Ange vert" de Freddy Wybaux



Séquoias géants

giganteum) est aussi un vestige de l'ancien parc. Plus bas à gauche, on aperçoit la drève des Platanes.

Au croisement suivant, prenons à gauche et, ensuite, l'embranchement de droite (à droite du panneau ULg).



Nous voici dans l'allée des Charmes. Nous croisons un ruisseaulet. Grimpons les marches.

Cette petite construction en briques alimentait jadis le château en eau.

Poursuivons la montée vers la droite.



If



Allée des charmes

Au groupe de vieux ifs remarquables (*Taxus baccata*), soyons attentifs à ne pas rater le petit sentier qui monte à gauche. Nous voici sur une allée asphaltée. Prenons à droite.



© B. Stassen

Début du *fruticetum*

C'est ici que débute le *fruticetum* (collection d'arbustes et de buissons) de l'ancien jardin botanique de l'Université. Nous y découvrirons notamment :

- le **faux-pistachier** ou staphylier (*Staphylea pinnata*), avec ses capsules vertes en forme de lanternes à trois compartiments. C'est une espèce probablement indigène à l'origine, aujourd'hui cultivée pour l'ornement de nos parcs et jardins. Le staphylier est protégé dans certaines régions françaises (Alsace, Champagne-Ardennes notamment). Sa floraison en grappes blanches, mellifères, a lieu en avril-mai. Ses graines auraient

servi à confectionner des chapelets. Elles sont aussi à l'origine d'un des noms populaires de cet arbre : « nez coupé ». La partie tronquée de la graine imite assez bien une cicatrice. Et comme elle est de couleur chair...

- une collection de **fusains** (*Euonymus sp.*) ;



© B. Stassen

Îlot des fusains



© B. Stassen

Faux-pistachier



Fruit du fusain

- l'**orme de Samarie** (*Ptelea trifoliata*). Ce grand arbuste ou petit arbre de la famille des Rutacées (comme les agrumes) est originaire d'Amérique du Nord orientale et méridionale. Ses fruits secs et ailés font en effet penser à ceux de l'orme. Ils peuvent remplacer le houblon pour aromatiser la bière, d'où le nom américain de « *Hop-tree* » (arbre à houblon). Ses feuilles composées à trois folioles (« *trifoliata* ») dégagent une odeur bien marquée lorsqu'on les froisse. Sa floraison blanche, fortement parfumée, a lieu en juin. L'orme de Samarie est utilisé en homéopathie contre l'insuffisance hépatique ;

- le **cognassier de Chine épineux** (*Chaenomeles cathayensis*). Il fleurit dès la fin de l'hiver. Ses fleurs blanc rosé apparaissent avant les

feuilles. Elles sont suivies de très gros fruits verts qui subsisteront sur l'arbuste après la chute des feuilles. Très parfumés, on peut en faire des compotes ou des liqueurs ;

- une collection de *Berberis* au sein de laquelle figure notre **épine-vinette indigène** (*Berberis vulgaris*), qui est médicinale (elle soigne certaines affections digestives et cardiovasculaires). Les baies sont comestibles crues ou cuites. Elles contiennent beaucoup de vitamine C.

Bientôt, à gauche, voici une des barrières par lesquelles on accédait aux collections didactiques de l'ancien jardin botanique, aujourd'hui abandonné.

Une deuxième barrière, un petit banc rustique, puis une troisième barrière.



Orme de Samarie



Cognassier de Chine épineux

Juste avant celle-ci, nous pouvons apercevoir, à gauche, un des étangs du Parson. Ceux-ci, aménagés sur le ruisseau lors de l'implantation du Jardin botanique à la fin des années soixante, pour y présenter les collections de plantes aquatiques et palustres, ont fait l'objet de divers travaux de restauration dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature. Malheureusement, l'étang que nous voyons ici est aujourd'hui coupé de sa source suite à divers travaux d'infrastructures en amont ; il n'est plus alimenté que par les eaux pluviales de la Faculté de Médecine vétérinaire, ce qui explique son atterrissement progressif.

À droite de la barrière, une rocaille présentait aux visiteurs de l'ancien

jardin botanique la flore montagnarde des régions tempérées du globe. Aujourd'hui cet enrochement est complètement recolonisé par la végétation sauvage...

C'est aussi la principale zone de fréquentation de la **couleuvre à collier**, dont la présence importante dans le domaine universitaire du Sart Tilman est bien connue des spécialistes.



Épine-vinette



Étang du Parson

© B. Stassen

• **La couleuvre à collier**, espèce strictement protégée en Région wallonne, est tout à fait inoffensive pour l'homme : elle n'a pas de dents spécialisées pour inoculer le venin. C'est le plus grand serpent de Wallonie (90 à 120 cm). On la reconnaît au collier clair (sur la nuque) qui lui a valu son nom. Son abondance ici (c'est le plus important site de ponte de Belgique) s'explique par trois facteurs favorables : un point d'eau, où la couleuvre trouve ses proies favorites, les batraciens ; l'enrochement bien ensoleillé et envahi de ronciers, qui lui offre un refuge et lui permet d'assurer sa thermorégulation, et enfin, un important tas de compost, en bordure de l'ancien jardin botanique, idéal pour la ponte.

Couleuvre à collier



Reprenons notre cheminement.

Nous allons maintenant découvrir une impressionnante collection de **résineux**.

À droite, face à la prairie où paissent les vaches, les conifères font bientôt place à une ouverture qui donne vue sur une haute futaie de hêtres et de chênes pédonculés.

La jolie mais terriblement envahissante **balsamine géante** (*Impatiens glandulifera*), véritable « peste végétale » a investi les lieux (☛3 p.15-16).

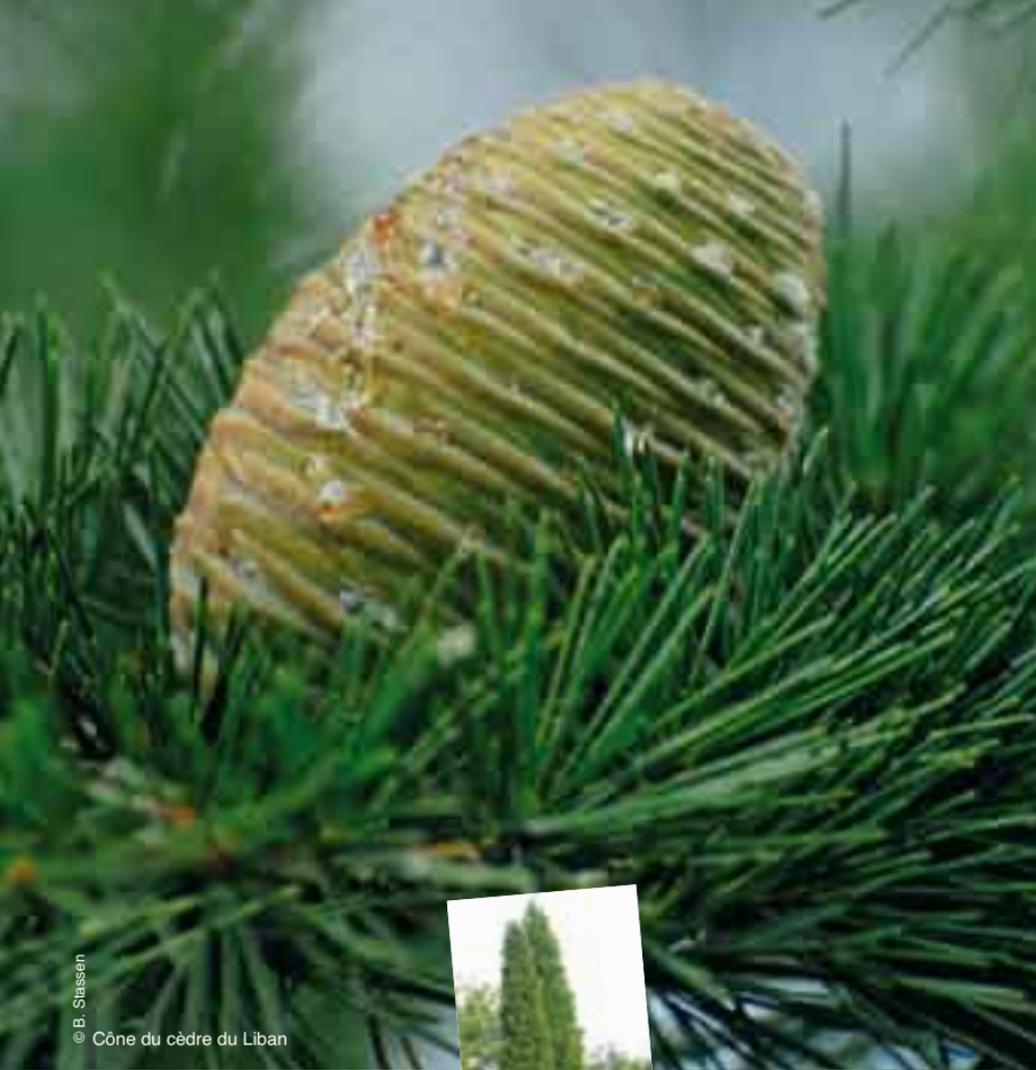
Un peu égaré parmi les conifères (cèdres, séquoias, cryptomerias, épicéas ...), voici une espèce feuillue assez rare : le **noyer du Japon** (*Juglans ailantifolia*). Son fruit est très visqueux, le brou est toxique et très dur (seule une scie en vient à bout !). Dommage car la noix est comestible !



Balsamine géante



Noyer du Japon



© B. Stassen

Cône du cèdre du Liban



© B. Stassen



© B. Stassen

Calocedrus decurrens



Cyprés





Araucaria araucana
Désespoir des singes
44 p.9

En poursuivant notre chemin, prenons le temps d'admirer le paysage.

Cette trouée dans la forêt, réalisée à la fin des années soixante, trouve son origine dans la volonté de l'architecte Strebelle de préserver la vue vers la vallée et le jardin botanique. Aujourd'hui, cette paisible prairie fait le bonheur des vaches de la Faculté de Médecine vétérinaire...

Quelques pas plus loin, nous pourrions apercevoir à l'horizon le pays de Herve, le terroir de Micheroux, l'échancrure de la vallée de la Vesdre et, tout au fond du paysage, le plateau ardennais.

Nous atteignons bientôt les bâtiments de l'**Institut de Botanique**.

Montons à gauche (allée asphaltée) et longeons le bâtiment et le parking de l'Institut.



Institut de Botanique

• Les locaux de l'Institut abritent la **Société Botanique de Liège**, qui propose des activités telles que communications scientifiques et exposés, expositions, excursions accessibles à la fois aux débutants et aux amateurs déjà initiés, mycologie, bibliothèque, herbiers, édition de revues ... ▶ ☺

L'institut accueille aussi la **formation d'Interprète Nature et Environnement** (anciennement Guide-Nature), organisée par l'asbl Education-Environnement. Cette formation de deux ans s'adresse, sans prérequis, à toute personne active, ou souhaitant devenir active, dans le domaine de l'environnement. À raison d'un samedi sur deux, elle propose des apprentissages qui explorent les divers aspects de la biodiversité (botanique, mycologie, ornithologie, écologie...) et de la connaissance du milieu (géologie, lecture de paysage...). La formation comprend aussi l'acquisition de savoir-faire en techniques d'animation ▶ ☺•

Au passage, admirons la sculpture de Peter Downsborough, mise en place en 2007 par le Musée en Plein Air.

Allons jeter un dernier coup d'oeil, à gauche, sur la pièce d'eau que l'on découvre derrière le muret.

Nous arrivons au boulevard du Rectorat. Ainsi se termine notre longue balade !

L'arrêt de bus (ligne 48) se trouve quelques mètres plus haut, à droite > Fréquence des bus 54





Ouvrages recommandés

L'Université de Liège au Sart Tilman

Les Cahiers de l'Urbanisme
– n° 54-55. Ed. Pierre Mardaga et
Direction générale de l'Aménagement
du Territoire, du Logement et du
Patrimoine du Ministère de la Région
wallonne, juin 2005

Le domaine universitaire du Sart Tilman

Collection Carnets du Patrimoine
– n° 16. Ed. Ministère de la Région
wallonne, DGATLP, Division du
Patrimoine, 1996

Histoire d'un patrimoine naturel liégeois : le Sart Tilman

Jeuniaux, Charles.
Ed. Région wallonne, D.G.R.N.E,
Travaux, n° 22, 2000

Lande de Streupas

Brochure réalisée par l'Université de
Liège et l'asbl "Les Amis du Domaine
du Sart Tilman", 2005

Circuit des bornes historiques au Sart Tilman

Brochure. Ed. asbl "Les Amis du
Domaine du Sart Tilman", 1991

Dépliant Musée en Plein Air du Sart Tilman

Ed. Musée en Plein Air du
Sart Tilman, 2007

Le patrimoine de l'Université de Liège

Collection Carnets du Patrimoine
– n° 47. Ed. Institut du Patrimoine
wallon, 2008

Carnet d'adresses

Site de la Réserve naturelle du Sart Tilman

[http://www.liege.be/reserve-naturelle-
sart-tilman](http://www.liege.be/reserve-naturelle-sart-tilman)

Musée en Plein Air du Sart Tilman 04 366 22 20

musee.pleinair@ulg.ac.be
www.ulg.ac.be/museepla/

Université de Liège et asbl "Les Amis du Domaine du Sart Tilman" 04 366 20 43

Luc.Schmitz@ulg.ac.be

Formation Interprète Nature et Environnement

Education-Environnement asbl
Rue Fusch, 3, 4000 Liège
04 250 75 10
info@education-environnement.be
www.education-environnement.be

Société Botanique de Liège

04 366 38 81
socbotlg@hotmail.com



D'un coin à l'autre...

Fréquence des bus

Centre de Liège > Départ promenade

République Française > Place Andréa Jadouille (Angleur) Ligne 26

- Semaine toutes les 16 minutes
- Samedis toutes les 25 minutes
- Dimanches et jours fériés toutes les 26 minutes
- Jours non scolaires toutes les 12 minutes

Opéra > Place Andréa Jadouille Ligne 377

- Semaine toutes les 30 minutes
- Samedis toutes les 43 minutes
- Dimanches et jours fériés toutes les 90 minutes

Retour > Terminus Liège Opéra

Ligne 48

- Semaine toutes les 8 minutes
- Samedis toutes les 18 minutes
- Dimanches et jours fériés toutes les 27 minutes
- Jours non scolaires toutes les 18 minutes

Arrêts :

Boulevard du Rectorat
(Amphithéâtres)
Institut de Botanique
(Boulevard du Rectorat)

Ligne 377

- Semaine toutes les 30 minutes
- Samedis toutes les 43 minutes
- Dimanches et jours fériés toutes les 90 minutes

Arrêts :

Rue de Tilff, bas de Colonster,
face à l'île Rousseau

Depuis le 1^{er} septembre 2008
Ligne 28 (Fléron-Chaufontaine-Beaufays-Tilff-Sart Tilman)

- En période scolaire : du lundi au vendredi, de 7 à 19 h, toutes les 30 minutes à l'heure de pointe, toutes les 60 minutes en heures creuses.
- Jours non scolaires : toutes les 60 minutes
- La ligne n'est pas desservie le samedi, le dimanche, ni les jours fériés.

Arrêts :

Boulevard du Rectorat
(Amphithéâtres)
C.H.U

Si vous avez envie de participer à des balades guidées dans les espaces verts de Liège et de sa périphérie, ou de vous joindre à des actions de sauvegarde de notre patrimoine naturel, communiquez-nous vos coordonnées.

Vous recevrez régulièrement le « PCDN News », qui vous tiendra informé(e) des activités.

ÉCHEVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DU TOURISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE LIÈGE

Service Environnement et Développement durable

94 Féronstrée 4000 LIÈGE

04 221 93 73 – 04 221 92 41 – 04 221 92 58

Fax 04 221 92 56

celluleenvironnement@liege.be ou pcdn@liege.be

Site de la Ville de Liège : www.liege.be

Texte : **Christiane Close** (Service Environnement et DD)
Photos : C.Close, J.Delacre, J.Fouarge, L.Gilson, J.M.Michalowski, B.Stassen, R.Tercafs et M.Verpoorten
Dessins humoristiques : **Thierry Schommers** (asbl Au bout du crayon)
Dessins : **Éducation-Environnement asbl**
Graphisme : **Anne Batteux** - www.education-environnement.be
Aide documentaire : **Ph. Destinay** et **L. Schmitz**
Relecteurs : **B. André**, **Ph. Destinay**, **J. Lejeune**, **V. Lesage**, **L. Schmitz** et **B.Stassen**



Cette brochure est réalisée avec l'aide du Service public de Wallonie, Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

Editeur responsable : **Michel Firket**, Féronstrée 94 - 4000 LIÈGE.

Au rythme de nos pas...

Osons les sentiers escarpés
S'ouvrant aux couleurs de lande
Agrippés aux flancs de la rumeur
Ou parcourant les bois
Sculptés par ses hôtes et le temps

Déjà parus :

- 1 Du Jardin Botanique à la Chartreuse
- 2 De la Chartreuse à Fayen-Bois
- 3 De la Boverie à Cointe
- 4 De Fayen-Bois à Angleur
- 5 De Cointe à Saint-Léonard

